



PRESTATION DE SERVICE DE DIFFUSION DE PROGRAMME TV

CADRE DE LA REPONSE

PUBLIC SENAT – LCP ASSEMBLEE NATIONALE

TABLE DES MATIERES

1. COMPETENCES MINIMUM ATTENDUES	2
2. NORMES ATTENDUES ET IMPERATIFS REGLEMENTAIRES	3
3. FORME DE LA REPONSE	4
PRISE EN CHARGE DES SIGNAUX	4
LIAISONS DE PRISE EN CHARGE/AMONT	4
INGEST DES FICHIERS ET TRAITEMENT DES SIGNAUX EN ENTREE	6
VERIFICATION ET CONTROLE QUALITE	6
AGREGATION DES CONTENUS	6
LIVRAISON DES SIGNAUX/AVAL	6
DIFFUSION LINEAIRE SUR IP	8
HABILLAGE ANTENNE	8
SOUS TITRAGE SOURDS ET MALENTENDANTS ET MARQUEURS MEDIAMETRIE	8
REPORTING	8
QOS – QUALITE DE SERVICE	8

1. COMPETENCES MINIMUM ATTENDUES

Le prestataire inclura dans sa réponse, les curriculums vitae, les compétences techniques et les références clients des membres de l'équipe qui auront la charge du projet.

Le prestataire devra également inclure dans sa proposition, des référentiels clients. Des références ou exemples de projets similaires réalisés dans le secteur audiovisuel seront inclus dans la réponse du prestataire.

En ce qui concerne la méthodologie de projet, le prestataire précisera la méthode de gestion de projet qu'il préconise.

Le prestataire devra impérativement se renseigner sur le progiciel Louise, s'il ne le connaît pas déjà. Les candidats pourront se rapprocher de Proconsultant Informatique, société éditrice du progiciel, pour plus d'informations concernant Louise.

2. NORMES ATTENDUES ET IMPERATIFS REGLEMENTAIRES

Le prestataire devra s'efforcer de mettre en œuvre des produits et des logiciels standardisés ou des références du marché.

Toutes les interfaces entre le prestataire et les sociétés doivent être conformes à des normes internationales ou être des références du marché.

D'une manière générale, le prestataire doit s'engager à respecter les normes et la réglementation en vigueur en France, notamment en matière de sécurité des biens et des personnes et en matière d'environnement.

La langue de travail est le français. En conséquence, tous les documents et échanges entre le prestataire et les sociétés seront en français sauf l'éventuelle fourniture de notices techniques de fournisseurs d'équipements qui seront exceptionnellement acceptées en anglais.

3. FORME DE LA REPONSE

Dans leurs réponses, les prestataires devront :

- Décrire les prestations proposées,
- Assurer l'adéquation des prestations proposées aux besoins exprimés et
- S'engager à assurer la responsabilité complète des prestations attendues dans l'appel d'offre.

Ils proposeront des réponses complètes pour les points suivants. Ils ont la liberté de compléter leurs réponses par des mémos, tableaux ou annexes.

PRISE EN CHARGE DES SIGNAUX

- Valider leurs capacités à prendre en charge la totalité des supports spécifiés, dans la volumétrie indiquée.
 - Préciser les supports et formats acceptés.
 - Préciser s'il stocke et traite les fichiers HD dans le format d'origine ou bien s'il utilise un format pivot de diffusion et si oui, quel format pivot ?

LIAISONS DE PRISE EN CHARGE/AMONT

- Détailler le type de liaisons amont et le coût de chacune d'elle.

L'indication des prix est obligatoire, même lorsque celui-ci est inclus dans la prestation globale (TNT).

usage	n° d'ordre	de	à	descriptif	commentaires	Prix Annuel (€ HT)	Prix Annuel (€ TTC)	inclus dans prestation TNT
Transport et services	C1	LCP AN	prestataire	1ère connexion très haut débit, bidirectionnelle	2 chemins physiquement séparés			OUI
	C2	LCP AN	prestataire	2ème connexion très haut débit, bidirectionnelle				
	C3	Public Sénat	prestataire	1ère connexion très haut débit, bidirectionnelle	2 chemins physiquement séparés			OUI
	C4	Public Sénat	prestataire	2ème connexion très haut débit, bidirectionnelle				
contributions	C5	prestataire	LCP-AN	réception satellite (arc visible depuis Paris)	disponibilité sans délai			à préciser
	C6	prestataire	Public Sénat		disponibilité sans délai			
	C7	prestataire	LCP-AN	réception reportages 4G	disponibilité sans délai			à préciser
	C8	prestataire	Public Sénat		disponibilité sans délai			
	C9	SERTE	prestataire	liaison de contribution SD-SDI et HD-SDI				OUI
	C10	prestataire	SERTE	liaison de contribution SD-SDI et HD-SDI				OUI
sous-titres	C11	Ericsson	prestataire	acquisition des sous-titres				OUI

INGEST DES FICHIERS ET TRAITEMENT DES SIGNAUX EN ENTREE

- Préciser les capacités du prestataire en matière d'acquisition (valider les formats), de traitement ainsi que les éventuels écarts avec le cahier des charges
- Détailler les prestations de pré-diffusion que le prestataire est en mesure d'effectuer

VERIFICATION ET CONTROLE QUALITE

- Préciser les capacités du prestataire et les éventuels écarts avec le cahier des charges pour la vérification et le contrôle qualité :
 - Programmes livrés en mode fichier
 - Programmes livrés en flux
 - Programmes diffusés en direct
 - Mesures ponctuelles

AGREGATION DES CONTENUS

- Décrire les processus proposés, préciser les capacités du prestataire et les éventuels écarts avec le cahier des charges
 - Prise en charge du conducteur Louise et autres sources de données
 - Process de diffusion
 - Schéma technique des installations mises en œuvre
 - Mémo explicitant les choix techniques
 - Mémo sur l'organisation et l'exploitation
 - Automation
 - Serveur de diffusion
 - Traitement audio

LIVRAISON DES SIGNAUX/AVAL

- Détailler le type de liaisons aval et le coût de chacune d'elle

L'indication des prix est obligatoire, même lorsque celui-ci est inclus dans la prestation globale (TNT ou 24/24).

n° d'ordre	usage	de	à	descriptif	commentaires	Prix Annuel (€ HT)	Prix Annuel (€ TTC)	inclus dans prestation
H01		prestataire	TDR TNT R6	1ère connexion HD-SDI TNT				inclus dans prestation TNT
H02	TNT	prestataire	TDR TNT R6	2ème connexion HD-SDI TNT	2 chemins physiquement séparés			inclus dans prestation TNT
H03		prestataire	CDN CanalSat	flux TNT HD				inclus dans prestation TNT
H04	CanalSat	prestataire	CDN CanalSat	flux TNT HD	2 chemins physiquement séparés			inclus dans prestation TNT
H05		prestataire	baie Arkena à TH2	flux HD 24/24 LCP-AN				inclus dans prestation 24/24 LCP-AN
H06	Arkena	prestataire	baie Arkena à TH2	flux HD 24/24 Public Sénat				inclus dans prestation 24/24 Public Sénat
H07		prestataire	SERTE	flux HD 24/24 LCP-AN				inclus dans prestation 24/24 LCP-AN
H08	SERTE	prestataire	SERTE	flux HD 24/24 Public Sénat				inclus dans prestation 24/24 Public Sénat
H09	Hexaglobe	prestataire	Hexaglobe	flux TNT HD				inclus dans prestation 24/24 Public Sénat
H13		prestataire	CDN CanalSat	1ère connexion HD-SDI				Option obligatoire
H14	CanalSat	prestataire	CDN CanalSat	2ème connexion HD-SDI	2 chemins physiquement séparés			Option obligatoire
H15		prestataire	15 Cognacq Jay	connexion HD-SDI 24/24 LCP-AN				Option obligatoire
H16	Arkena	prestataire	15 Cognacq Jay	connexion HD-SDI 24/24 Public Sénat				Option obligatoire
H17		prestataire	SERTE	connexion HD-SDI 24/24 LCP-AN				Option obligatoire
H18	SERTE	prestataire	SERTE	connexion HD-SDI 24/24 Public Sénat				Option obligatoire
H19	Hexaglobe	prestataire	Hexaglobe	connexion HD-SDI TNT				Option obligatoire

DIFFUSION LINEAIRE SUR IP

- Décrire le dispositif technique proposé et son workflow
 - Fourniture jusqu'à 50 streams simultanés
 - Mémo précisant les retards apportés par le process de streaming

HABILLAGE ANTENNE

- Préciser les capacités du prestataire et les éventuels écarts avec le cahier des charges et décrire les dispositifs en matière :
 - Habillage d'antenne
 - Mise à jour manuelle de l'habillage

SOUS TITRAGE SOURDS ET MALENTENDANTS ET MARQUEURS MEDIAMETRIE

- Préciser les capacités du prestataire et les éventuels écarts avec le cahier des charges

REPORTING

- Décrire le monitoring des dispositifs mis en œuvre
- Décrire le reporting temps réel
- Décrire le reporting différé
- Décrire le dispositif de parallèles antennes

QOS – QUALITE DE SERVICE

- Décrire les modalités de sécurité et protection des données
- Décrire les sécurisations et redondances mises en œuvre
- Décrire les principaux modes dégradés.